

## Réunion du conseil communal du 9 juillet 2010

*Présent(e)s : M. Adam Romain, bourgmestre ; M.M. Sunnen Jean-Pierre, Linster Guy, échevins ; M.M. Kremer Vic, Schmit Carlo, Schummer John, Huberty Josy, Claudy Florent, Baudot Jean-Paul, Mme Barthel Marie-José, M. Weis Guy, conseillers ; M. Wagner Nico, secrétaire communal.*

Le bourgmestre rappelle que **l'école de Bridel** doit être agrandie. Plusieurs salles nouvelles seront rajoutées à l'immeuble existant. Il serait opportun de construire les fondements de cet agrandissement encore pendant les vacances d'été afin que les travaux de construction et d'aménagement des salles puissent être terminés dans les meilleurs délais. Voilà pourquoi le collège propose au conseil d'approuver un devis de 62 698€.

Le conseiller Schmit critique la manière de faire du collège. Le DP aurait préféré un projet d'extension d'ensemble dont les différentes phases seraient alors réalisées l'une après l'autre. Voilà pourquoi le DP s'abstiendra.

Le bourgmestre réfute la critique du DP. La solution proposée peut être réalisée encore en 2010-11- Elle répond aux besoins à court et à moyen terme. Pour le long terme, il faudra voir dans le cadre du Plan d'aménagement communal en élaboration. La réflexion sur une solution à plus long terme est donc bel et bien entamée. Les conseillers Huberty et Barthel appuient la position du Collège, cette solution étant raisonnable et pouvant être financée dans les conditions actuelles. Le conseiller Claudy est satisfait parce que la solution préconisée il y a quelques mois par le DP, à savoir de recourir à des containers n'a pas été retenue. Le conseiller Baudot ne se dit toujours pas convaincu de l'opportunité de réunir toutes les classes à Bridel.

Le devis est approuvé par 6 voix (Är Equipe et Déi Gréng) et 5 abstentions (CSV et DP).

La **rue Wercollier** devait être refaite, les dépenses devant être partagées entre l'Administration des Ponts et Chaussées et la commune. Selon les indications fournies par l'administration, notre apport devait être de 300 000€. Or il s'est avéré que ce coût n'incluait pas les travaux en soubassement de sorte que la dépense totale a été réestimée à plus du quadruple. Dès lors elle ne cadre plus avec nos possibilités budgétaires en 2010. Le collège propose donc de rayer ce crédit dans la rubrique « rue Wercollier », ce qui permettra de l'utiliser à d'autres fins. Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité. La réfection de la rue Wercollier sera donc renvoyée à plus tard.

Le conseil approuve également des crédits demandés pour régler des **dépenses supplémentaires à la cantine scolaire** (le nombre de repas servi augmente constamment). Il faut un crédit supplémentaire aussi pour remplacer deux pompes au réservoir d'eau de la rue de Luxembourg à Bridel et pour participer à l'acquisition d'une voiture d'occasion pour les besoins du corps des sapeurs pompiers (remplacement d'une voiture). Selon le conseiller Weis il vaudrait mieux acheter une voiture toute nouvelle.

Le bourgmestre propose ensuite un tour de table au sujet de la création d'une **école de musique régionale** sous les auspices de l'UGDA. Notre commune a été invitée à participer à l'organisation de certains cours au niveau régional. Le but est de créer des synergies au niveau de plusieurs communes sans que pour autant nos cours locaux soient remis en question. Le tour de table en vient à conclure provisoirement que le projet ne doit pas être rejeté à priori, mais que bien des questions, entre autres celle des transports aux cours, doivent encore être creusées avant qu'une décision formelle puisse être arrêtée.

Le conseil a récemment approuvé le principe d'une **régionalisation des offices sociaux**. Sur proposition du collège, il approuve une délibération d'adhésion au groupement de communes de Bertrange, Kehlen, Leudelage, Mamer, Dippach et Reckange-sur-Mess. La commune de Mamer sera la commune-siège. Ce groupement de communes comprendra environ 24 000 habitants, ce qui permettra de créer quatre postes d'assistants sociaux et 2 postes administratifs. Chaque commune aura un délégué au conseil d'administration du nouvel Office régional. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

**Informations :**

Le bourgmestre informe les conseillers que, selon les règlements en vigueur, les enseignants viennent de choisir les classes dont ils seront en charge en 2010-11. Les parents en seront informés dans les tout premiers jours. Pour les cours de natation du cycle supérieur une solution satisfaisante a pu être trouvée à la piscine du PIDAL à Walferdange.

Un promoteur a informé la Commune qu'un projet d'urbanisation va rapidement être présenté au site dit « Op der Schanz ». Ce sera un projet entièrement nouveau. La Commune veillera à ce que ce nouveau projet soit conforme aux options du Plan d'aménagement général en élaboration.

Le conseiller Weis se réfère à une étude qui aurait été faite sur l'ambiance dans les écoles de diverses écoles. Les écoles de neuf communes auraient été analysées y compris la nôtre. Le conseiller Weis remarque que, selon ses informations, notre école serait classée en sixième position seulement. La Commune n'a pas d'information sur pareille étude. Le bourgmestre va essayer de voir ce qu'il en est.

A la suite d'une intervention du conseiller Claudy, le bourgmestre informe les conseillers que la Commune envisage de limiter le stationnement sur le parking à la jonction de la route de Luxembourg et de l'ancienne rue de Biergerkräiz

Fin de la réunion à 12.10 heures.